

Le parc locatif social des bailleurs en Auvergne au 1er janvier 2013

Au 1^{er} janvier 2013, le parc locatif des bailleurs sociaux en Auvergne s'élève à 69 481 logements, en progression de 0,8 % par rapport à 2012.

68 227 logements ont été proposés à la location (soit 98 % du parc) et 722 nouveaux ont été mis en service.

Le taux de vacance augmente et la mobilité diminue avec des taux respectivement de 4,6 % et 11,1 %.

Au cours de l'année 2012, le parc locatif des bailleurs sociaux a progressé de 550 logements (soit + 0,8 % pour + 1,6 % au plan national). La progression concerne tous les départements, à l'exception, une nouvelle fois, de l'Allier, où des logements ont été démolis dans le cadre des programmes de renouvellement urbain de Moulins et Montluçon, ainsi que sur Commentry. Le département du Puy-de-Dôme connaît l'augmentation la plus significative (+ 1,4%).

Structurellement, le parc social auvergnat est composé de 19,6 % de maisons individuelles, soit 3,8 points de plus que la France métropolitaine, et cette part progresse dans tous les départements. La part des pavillons est plus importante dans l'Allier (26,3%) et dans le Cantal (23,4%) que dans la Haute-Loire (19,3%) et le Puy-de-Dôme (15,4%).

Le parc locatif social au 1er janvier 2013

	Nombre de logements	Evolution 2012-2013	% de logements conventionnés	% de logements individuels	% de logements collectifs
ALLIER	19 289	-0,1%	99,3%	26,3%	73,7%
dont communauté d'agglomération					
Montluçon	5 651	-0,6%	99,4%	14,8%	85,2%
Moulins	4 435	0,0%	98,8%	18,6%	81,4%
Vichy	4 461	0,2%	99,7%	19,3%	80,7%
CANTAL	5 767	0,9%	97,5%	23,4%	76,6%
dont communauté d'agglomération					
Bassin d'Aurillac	3 584	1,3%	96,8%	15,6%	84,4%
HAUTE LOIRE	7 938	0,4%	98,7%	19,3%	80,7%
dont communauté d'agglomération					
Puy-en-Velay	2 935	0,8%	98,2%	14,1%	85,9%
PUY DE DOME	36 487	1,4%	97,9%	15,4%	84,6%
dont communauté d'agglomération					
Clermont Communauté	27 342	0,8%	98,3%	11,0%	89,0%
AUVERGNE	69 481	0,8%	98,4%	19,6%	80,4%
France métropolitaine	4 595 614	1,6%	90,8%	15,8%	84,2%

Source : SOeS, RPLS au 1er janvier 2013

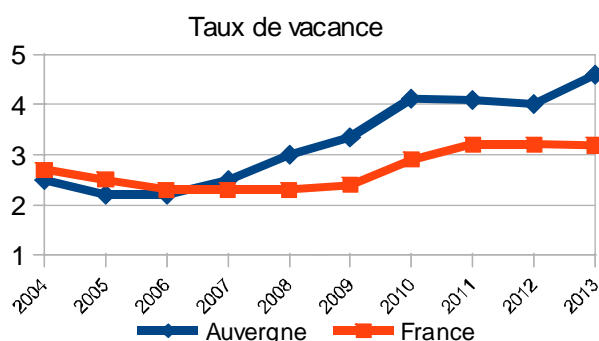
Vacance au 1er janvier 2013 et mobilité 2012

Département	Nbre de lgts loués ou proposés à la location	Nbre de lgts vacants au 01/01/2013	Proportion de logements vacants (%) *		Proportion de logements ayant fait l'objet d'un emménagement (%) **	
			Au 01/01/2013	Au 01/01/2012	En 2012	En 2011
ALLIER	18 925	1 349	7,1%	6,2%	9,9%	9,8%
dont communauté d'agglomération						
Montluçon	5 639	604	10,7%	9,7%	11,0%	11,6%
Moulins	4 395	330	7,5%	7,1%	11,6%	9,5%
Vichy	4 367	167	3,8%	2,8%	8,2%	9,1%
CANTAL	5 621	203	3,6%	2,9%	15,4%	14,7%
dont communauté d'agglomération						
Bassin d'Aurillac	3 458	49	1,4%	1,3%	15,8%	15,0%
HAUTE-LOIRE	7 862	614	7,8%	7,2%	12,9%	14,0%
dont communauté d'agglomération						
Puy-en-Velay	2 897	99	3,4%	4,2%	12,6%	13,9%
PUY DE DÔME	35 819	970	2,7%	2,3%	10,6%	12,1%
dont communauté d'agglomération						
Clermont Communauté	26 857	613	2,3%	1,9%	10,2%	11,6%
AUVERGNE	68 227	3 136	4,6%	4,0%	11,1%	11,9%
France métropole	4 417 780	140 899	3,2%	3,2%	10,0%	10,1%

Source : SOeS, RPLS au 1er janvier 2013

* Proportion de logements vacants: logements vacants parmi les logements proposés à la location / logements proposés à la location.

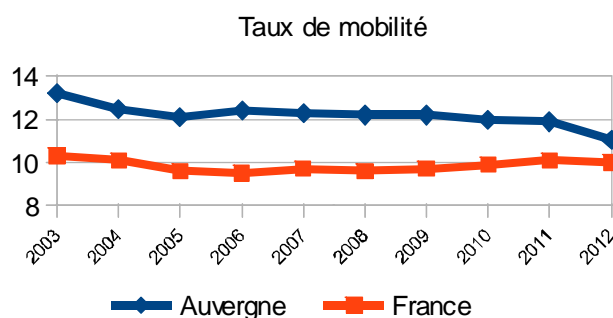
** Proportion de logements ayant fait l'objet d'un emménagement: emménagements dans les logements proposés à la location depuis plus d'un an / logements proposés à la location depuis plus d'un an.



Une vacance totale en augmentation

En Auvergne, 4,6 % des logements sociaux sont vacants au 1^{er} janvier 2013, soit une augmentation de + 0,6 point sur une année, alors qu'au niveau national le taux de vacance est stable. Ce phénomène touche tous les départements auvergnats avec des augmentations allant de + 0,4 point dans le Puy-de-Dôme à + 0,9 point dans l'Allier.

Au final, le Puy-de-Dôme et le Cantal enregistrent des taux faibles de 2,7 % et 3,6 %. Ces taux sont sensiblement plus élevés dans l'Allier et la Haute-Loire avec respectivement 7,1 % et 7,8 %.



Un taux de mobilité régional en diminution

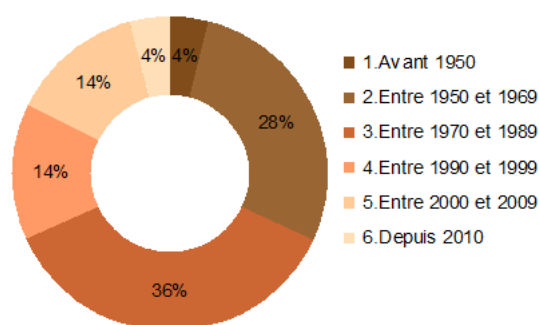
Le taux de mobilité dans le parc auvergnat décroît par rapport à l'année précédente. Il passe de 11,9 % à 11,1 %. Ce taux se rapproche de celui observé au niveau national.

Le Puy-de-Dôme et l'Allier s'inscrivent dans la tendance régionale avec des taux de 10,6 % et 9,9 %. Concernant la Haute-Loire, la mobilité est plus importante avec un taux de 12,9 %. Le département du Cantal enregistre une augmentation de la mobilité, à un taux conséquent de 15,4 %.

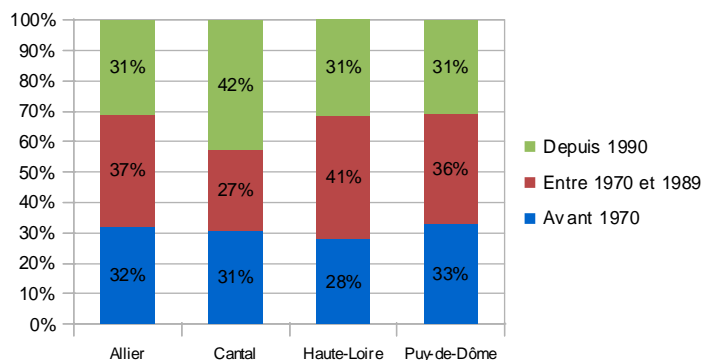
Age du parc social

32 % du parc locatif social auvergnat a été construit avant 1970, 36 % entre 1970 et 1989 et un peu moins d'un tiers depuis 1990. Le parc du Cantal apparaît comme étant le plus jeune avec 42 % des logements construits après 1990, les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme ont des structures similaires avec un poids de la construction d'avant 1990 aux alentours de 69 %. Enfin, la Haute-Loire possède une part de logements construits entre 1970 et 1989 plus importante que dans les autres départements.

Années de construction du parc régional au 01/01/2013



Années de construction du parc social au 01/01/2013



Les nouvelles mises en service

Le volume de nouveaux logements mis en service en 2012 (722 logements) représente 1 % du parc total régional, proportion très inférieure à celle observée au niveau national (1,9 %).

71 % de la nouvelle offre est localisée dans le département du Puy-de-Dôme, contre 13 % et 8 % pour les départements de la Haute-Loire et du Cantal et 7 % pour l'Allier.

En 2012, 87 % des nouvelles mises en location sont des logements neufs, construits par l'organisme. 13 % des logements entrant dans le parc locatif social résultent d'acquisitions de parc privé avec ou sans travaux.

Nombre de mise en service en 2012

	Nb de mises en service
ALLIER	54
CANTAL	62
HAUTE LOIRE	94
PUY DE DOME	512
AUVERGNE	722
France Métropolitaine	84 500

Source : SOeS, RPLS au 1er janvier 2013

Données France Métropolitaine arrondie à la centaine

Diagnostic de performance énergétique au 01/01/2013

	Nombre de logements ayant eu un DPE réalisé	Part de logements concernés en %
ALLIER	16 114	84%
CANTAL	3 510	61%
HAUTE LOIRE	5 292	67%
PUY DE DOME	17 021	47%
AUVERGNE	41 937	60%
France Métropolitaine	2 598 700	57%

Source : SOeS, RPLS au 1er janvier 2013

Données France Métropolitaine arrondie à la centaine

Le diagnostic de performance énergétique

Le taux de logements dont un DPE a été réalisé en Auvergne (60 %) est comparable à la moyenne nationale (57 %). Sur l'année 2012, ce taux n'était que de 34 %.

Les situations diffèrent sensiblement entre les départements. Dans l'Allier, un DPE a été réalisé sur 84 % des logements. Ce taux est de 67 % et 61 % respectivement pour la Haute-Loire et le Cantal. Enfin, il est de 47 % pour le Puy-de-Dôme (19 % en 2012).

